



Le mot du Maire

Après un printemps et un début d'été pluvieux nous allons peut-être pouvoir profiter d'un peu de chaleur.

Le déconfinement permet à nos associations de reprendre partiellement leurs activités qui nous ont bien manquées ces derniers temps. Les mardis à Farges ont pu avoir lieu et ont attiré une bonne centaine de personnes à chaque fois, malheureusement le vide grenier a dû être annulé du fait des conditions sanitaires. Espérons que d'autres animations puissent être réalisées dans le respect des conditions sanitaires du moment afin que nous reprenions le plus rapidement possible une vie sensiblement normale.

Le printemps et le début d'été a été une période un peu difficile pour l'entretien de nos accotements. Suite à un contrôle avant le début de la période de fauche, notre épareuse a été déclarée inutilisable sans travaux lourds. Nous avons donc décidé d'avancer l'acquisition d'un broyeur d'accotement. Les délais de fabrication étant actuellement très importants du fait de la pénurie mondiale de matériaux, le vendeur nous avait prêté un matériel en fin de vie pour nous dépanner. Malheureusement, malgré plusieurs réparations, il a rendu l'âme. Je remercie les agriculteurs qui ont spontanément pallié à nos difficultés en nettoyant certaines parties de nos accotements. L'épareuse est en cours de réparation et le broyeur d'accotement vient d'être enfin livré.

Nous sommes en train de mettre en place une convention de trois ans avec l'état pour une tarification sociale de la cantine scolaire qui devrait permettre de diminuer de façon substantielle le tarif de cantine en fonction du quotient familial sans grever le budget de la commune.

Du changement dans notre personnel communal cet été, puisque notre secrétaire Sylvie Lauby fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1 septembre, je tiens à la remercier pour le travail qu'elle a fourni pour la commune et pour l'aide précieuse qu'elle a pu m'apporter pour mon début de mandat. Elle sera remplacée par Mme Isabelle Perget, qui habite sur notre commune à Montrujas, elle a pris ses fonctions le 26 juillet pour une période de passation et partagera son temps avec la commune de Gentioux. Je lui souhaite la bienvenue et j'espère que notre collaboration sera fructueuse. Notre aide cantinière, Marie Claude Kosubay, n'a pas souhaité renouveler son contrat puisque qu'elle a quitté la région pour des contrées plus ensoleillées, elle sera remplacée par Mme Clarisse Gil, je lui souhaite aussi la bienvenue.

Bienvenue également à nos nouveaux habitants que j'invite à participer aux activités organisées par nos associations.

Bonne fin d'été.

Jean Louis Joslin

Dans ce numéro :

Informations mairie	2
Etat Civil	
Nouveau personnel	3
	4
Ecole — Garderie	5
Journée du patrimoine	6
Hébergements	7
La vie des associations	8
Travaux Projets	9
Au conseil municipal	10
	à 13
Infos diverses	14

220 bulletins distribués
par vos élus

Ouverture de la mairie

Notre secrétaire Isabelle vous accueille :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Site web : <https://saint-marc-a-frongier.fr>



Abonnez vous à la page facebook de la mairie pour l'info en direct!



État civil 1er Semestre 2021



Mariage :

Pauline COJOCARU-MENASCHE et Lucas BOUSTIE

le 10 juillet 2021

Marie COUTY et Stevens PEDRO

le 28 août 2021

Décès :

Gilbert KINET

le 07 février 2021

Robert BEZON

le 24 février 2021

Pierre MIOMANDRE (ancien conseiller municipal)

le 13 juin 2021

Un défibrillateur cardiaque pour la commune



Samedi 20 Mars nous avons reçu, en petit comité du fait des restrictions sanitaires, des mains de Eric Skraban, Président de l'APVOC 23 (Association des Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse), un défibrillateur qui a été installé devant la salle polyvalente de la commune.

Cet appareil a été financé en partie grâce au concours de l'association APVOC 23, ainsi que des caisses locales de GROUPAMA et du CREDIT AGRICOLE. Merci à ces généreux donateurs.

L'utilisation du DAE est automatique, néanmoins une formation à son utilisation en direction du personnel communal et des responsables d'association est prévue à la rentrée. Il est mobile et pourra être utilisé pour des manifestations à Farges par exemple.



Nouvelle secrétaire de mairie

La carrière de secrétaire de mairie de Sylvie LAUBY débute en 1991, à mi-temps, sur la Commune de Saint Alpinien où elle réside. Quelques années plus tard, en 1999, afin de compléter son temps de travail, elle propose sa candidature sur le poste se retrouvant vacant à la Mairie d'Alleyrat. Elle exercera sur ces 2 communes durant 18 ans.

En 2017, souhaitant quitter son emploi à la mairie de Saint Alpinien, elle sollicite sa mutation vers la commune de Saint Marc à Frongier et c'est ainsi qu'elle finit sa carrière se partageant entre les 2 communes de Saint Marc à Frongier et Alleyrat.



Notre nouvelle secrétaire Isabelle PERGET (à droite sur la photo) est arrivée en Creuse en 2015 de sa Provence natale. Elle est maman de deux filles et habite sur notre commune à Montrujas. Elle est en poste à la mairie de Gentioux depuis 2018 à 20h/semaine. Elle est connue de certains d'entre vous pour avoir participé au recensement de la population de nombreux villages de la commune en janvier 2020.

« Sylvie LAUBY est arrivée comme secrétaire de mairie en août 2017 en remplacement d'Elizabeth DARCY après son départ à la retraite. Sylvie s'est très vite adaptée à son poste avec une qualité d'accueil et une bonne relation avec les élus. Je lui souhaite une bonne retraite. »

Georges LECOURT ancien maire





Nouveau personnel à la cantine

Marie-Claude KOSUBAY (à droite au 1er rang) qui occupait le poste d'agent de restauration scolaire pour les enfants nous quitte avec son mari Philippe (conseiller municipal) pour une nouvelle vie dans les Landes.

Elle sera remplacée à son poste par Mme Clarisse GIL qui habite la commune et qui a déjà travaillé auprès de la cantinière Marie--Noëlle.



Les enfants de l'école de Saint Marc ont dit « au revoir » à Marie-Claude pour son départ!





Ecole et garderie



Mardi 15 juin, les élèves de l'école de Saint Marc à Frongier se sont rendus à Bénévent l'Abbaye pour une visite de la Scénovision. Ils ont pu découvrir la vie à Bénévent à la fin du XIXe siècle au travers de différentes salles représentant des lieux emblématiques. Dans un second temps, ils ont pu participer à de nombreuses expériences scientifiques sur les différents états de la matière. Cette journée a été appréciée de tous.



Les élèves ont cultivé leurs 2 carrés de jardin dans l'enceinte de l'école. Ils sont passés de la théorie à la pratique afin de mieux apprécier les aliments présents dans leur assiette le midi. Ils ont également senti, goûté et appris les noms et les propriétés médicinales et aromatiques des fleurs du jardin de Valérie, notre locataire.



A prochaine rentrée (jeudi 2 septembre à 9h00), l'école devrait compter 35 élèves pour deux classes de CP-CE1-CE2 et CM1-CM2 avec respectivement les maîtresses Thérèse et Perrine.

Les enfants seront accueillis par Marie-Noëlle :

- ♦ le matin de 7h30 à 9h00
- ♦ le soir de 16h30 à 18h15

La Garderie est gratuite pour les enfants résidant dans la commune. Son coût est de 0,70 € le matin et 0,70€ le soir pour les enfants hors commune.





Journées du patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Les amis du Patrimoine de Saint Marc vous informent qu'à l'occasion des journées du patrimoine des 18 et 19 septembre, une marche d'environ 4 Km commentée par des membres de l'association sera organisée autour du Bourg sur 4 créneaux horaires. Une opportunité de redécouvrir certains lieux, monuments et objets insolites auxquels nous ne portons plus d'attention car trop habitués à les croiser chaque jour.

Le départ de cette marche aura lieu devant la salle polyvalente le samedi 18 et dimanche 19 septembre à 10 H et 15 H 30.

D'autres manifestations de ce genre pourront avoir lieu en d'autres endroits de la commune qui ne manque pas de curiosités. Pour enrichir nos découvertes nous avons besoin de vieux documents (photos, cartes postales anciennes, courriers comportant des anecdotes, ou même de récits oraux...). Si vous disposez dans vos greniers ou au fond de vos armoires de tels éléments et que vous désirez en faire bénéficier vos amis et voisins, que se soit un prêt pour numérisation ou un don, contactez le n° suivant: 06 82 31 22 31 (Alain Priot) ou la Mairie



Création de 3 circuits de randonnée

La commune, en partenariat avec les associations « Les Amis du Patrimoine de St Marc à Frongier » et « les Godillots de St Marc », envisage le balisage de 3 chemins de randonnée à thème pour partir à la découverte du petit patrimoine de la commune.

Si vous êtes volontaire pour nous aider, faites le nous savoir.



Le pont planche de la Valette (aquarelle de Valérie Seppoloni)



La vie des associations



Malgré la crise sanitaire, les associations de la commune sont restées actives. Pour en savoir davantage sur chacune d'elles, rendez-vous en mairie ou sur la page WEB > Associations du site du site internet de la commune régulièrement mis à jour.

Merci à tous ces bénévoles qui œuvrent pour le lien social dans notre commune.

Le marché de printemps organisé par les **Amis du patrimoine de St Marc**.



Les 3 mardis festifs de Farges organisés par l'**Amicale Sports et Loisirs** où on écoute de la bonne musique, on se restaure et on danse! La brocante du mois d'août a du être une nouvelle fois annulée. Un projet de concert avec le groupe Wazoo à l'automne est envisagé.



Les godillots de Saint Marc



Si vous souhaitez nous rejoindre :

Tél : 05 55 83 83 05 ou 06 15 21 11 55

lesgodillotsdestmarc@gmail.com

Après plusieurs mois d'interruption suite à la pandémie l'association « les Godillots de St Marc » a repris ses activités randonnées avec intensité .

En juin nous sommes allés quatre jours dans le Cantal afin d'effectuer de merveilleuses balades avec notamment l'ascension du puy Griou (1750 m) et les pâturages d'estives couverts de fleurs magnifiques.

En juillet et août, nous continuons nos sorties du mercredi et parfois le dimanche suivant nos disponibilités afin de compenser le manque occasionné cette année.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'activité marche nordique reprendra début octobre.

Le 3 octobre est prévu à St Marc à Frongier (si les mesures en vigueur le permettent) une journée associative avec le club « ça marche à Loubaud »



Travaux en prévision



- Les trottoirs du lotissement des Ouchères, espace stockage des poubelles
- Réfection de portion de routes à l'entrée de Mergoux, carrefour route de Beauze, la Valette, carrefour Chambrouitière-route de Felletin, carrefour Chambrouitière-route de Vallière, Villescot, la Goutelle, marquage au sol à Farges
- Démoussage de la toiture du logement communale, réfection de l'appartement dit « pigeonnier », remplacement d'une chaudière
- Remise en état de l'épaveuse et achat d'un broyeur d'accotement



Un nouveau panneau d'affichage et une corbeille ont été installés près du terrain de tennis de Farges avec une vente de carte plus importante cette année et un projet de tournoi en partenariat avec le Tennis Club d'Aubusson. Les tarifs des cartes d'abonnement annuelle (par année civile) restent inchangés pour les habitants de la commune (24 € / an + 16 ans et 12 €/an -16 ans)

Le site Internet de la commune est très fréquenté avec une moyenne de 600 visiteurs par mois qui consultent au minimum 3/4 pages du site. C'est une très bonne porte d'entrée sur notre commune. Vous y trouverez toutes les informations utiles, artisans, hébergements, un agenda, les comptes rendus du conseil municipal, les menus de la cantine, la page des associations...



Aire de jeux de Saint Marc

Une aire de jeux verra le jour cette automne dans le bourg de Saint Marc. Elle sera installée derrière la salle polyvalente afin que les enfants puissent en profiter pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. Elle sera composée de 3 éléments posés sur un lit de gravier. Le choix des jeux a été fait par l'équipe municipale et les professeurs des écoles.

Des bancs et des tables de pique nique agrémenteront cet espace afin de passer un bon moment dans le bourg.

L'ensemble sera installé par l'équipe municipale et les agents. Toutes les bonnes volontés intéressées pour mettre la main à la pâte seront les bienvenues.



Projet d'extension de la salle polyvalente



Cette extension, du côté droit de l'existant, prévoit une salle de stockage (tables, chaises, matériel garderie), un local ménage, un bloc de rangement et des sanitaires pour les agents (vestiaires, WC, douches).

Le relief rend possible l'aménagement d'une salle en sous sol dont l'accès se fera par l'arrière du bâtiment. Cette salle servira de salle de motricité pour les enfants de l'école et de salle de réunion pour les associations de la commune.



Présentation du projet par l'architecte M Claveyrolat



Au Conseil Municipal



Séance du 25 janvier 2021

Convention CNARCL

Acceptation par la commune du renouvellement de la convention entre le centre de gestion de la Creuse et la CNARCL (caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux).

Modification des statuts du SDEC23

JL JOSLIN rappelle que le SDEC est un organisme d'utilité public, il est propriétaire du réseau MT et BT de la Creuse et gère toute la distribution d'électricité. Il offre d'autres services comme l'entretien de l'éclairage public. La commune adhère à ce syndicat.

Le SDEC23 souhaite étendre ses services au développement des énergies renouvelables et à la prise en charge de point de recharge pour les véhicules électriques (19 en Creuse à ce jour)

Contrat de Patrick VENDEOUX

Le contrat PEC de Patrick VENDEOUX arrive à échéance le 28/02/2021. Compte tenu de la crise sanitaire et d'un décret paru en juin 2020, il est possible de prolonger son contrat de 6 mois (jusqu'au 28/08/2021) en accord avec l'intéressé. Encadré par M. OLLIER, Patrick VENDEOUX va pouvoir amorcer le rafraîchissement (décollage papier, peinture...) du logement communal dit « pigeonnier » qui pourra ensuite être proposé à la location.

Terrain sectionnaire à Congrès

Suite à la demande de R LEGOUT, propriétaire à Congrès, de l'achat de la parcelle n° ZC 144 (68 m²), le conseil va prévoir l'organisation d'une consultation de tous les sectionnaires du village de Congrès.

Dégrèvement de la taxe d'habitation d'une résidence de tourisme.

Un article du code général des impôts permet l'exonération de la taxe d'habitation pour les résidences de tourisme situées en zone de revitalisation rurale (ce qui est le cas de St Marc). La commune possède cinq résidences de tourisme pouvant bénéficier de cette exonération. Le conseil est favorable à ce dégrèvement même s'il impute très légèrement les recettes de la commune sachant que si ces maisons étaient inoccupées, elles n'auraient aucun rapport pour la collectivité. Par ce geste, le conseil souhaite favoriser la rénovation et l'occupation des maisons de notre territoire. Le conseil décide d'attendre l'avis

de la commission des impôts directs qui se réunit tous les ans afin d'apporter une réponse à la demande de dégrèvement par un des propriétaires et de la généraliser à tous la demande de dégrèvement par un des propriétaires et de la généraliser à tous. A noter que les propriétaires de ces biens devront renouveler cette demande tous les ans.

Séance du 11 mars 2021

Approbation des comptes de gestions 2020 établis par la trésorerie : Commune et Service Assainissement

Les comptes de gestion retracent les opérations budgétaires en dépense et en recette de l'année.

Approbation des comptes administratifs 2020 établis par la mairie : Commune et Service Assainissement

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la commune à la clôture de l'exercice budgétaire. Il est présenté par V MARTIN, à partir d'un tableau récapitulatif (avec comparaison à 2019) et d'une note de synthèse brève et synthétique pour favoriser les échanges.

COMMUNE : Section de fonctionnement

Dépenses : 280.332,33 €

Recettes : 383.426,52 €

COMMUNE : Section d'investissement

Dépenses : 62.080,81 €

Recettes : 154.373,77 €

ASSAINISSEMENT : Section de fonctionnement

Dépenses : 8.457,88 €

Recettes : 7.925,11 €

ASSAINISSEMENT : Section d'investissement

Dépenses : 3.469,94 €

Recettes : 5.931,00 €

Affectation des résultats 2020

COMMUNE :

Compte tenu des restes à réaliser, la couverture du besoin en financement de la section d'investissement (titre au 1068 Budget 2021) est de 20.572,04 €

Report au 001 - Budget 2021 Investissement : - 20.181,04 €

Report au 002 - Budget 2021 Fonctionnement : 341.273,62 €



Au Conseil Municipal



ASSAINISSEMENT

Report au 001 - Budget 2021 Investissement : 9.844,24 €

Report au 002 - Budget 2021 Fonctionnement : 13.776,78 €

Redevances Assainissement collectif 2021

Le coût au m³ de traitement reste parmi le plus faible pour les communes de même strate. Compte tenu des travaux à prévoir dans le futur (curage de la lagune de Farges, vieillissement de la station du bourg), il faut prévoir un provisionnement d'où une proposition de hausse de 5cts/m³ ce qui représente une hausse de 5,00 € pour une consommation annuelle de 100 m³ d'eau. - Bourg de St Marc : 0,75 cts/m³
- Farges : 0,70 cts/m³

Tarifs Cantine scolaire 2021

Un repas est actuellement facturé 2,45€ aux familles pour un coût réel (personnel, nourriture...) estimé à environ 10,00 €/repas. Compte tenu de la hausse du prix des matières premières avec un approvisionnement plus local et en cohérence avec la commune de Blessac, il est proposé une augmentation de 5cts/repas pour un coût total de 2,50€ l'unité ce qui représente une hausse de 7,20 € sur l'année pour un élève qui mangerait tous les jours à la cantine.

Dossier Boost'Comm'une

Dans le but de faciliter l'émergence de projets, le conseil départemental de la Creuse a alloué à la commune de St Marc à Frongier une somme 14.760,00 € pour la période 2020-2022. Cette somme a été répartie sur les différents projets de la commune en complément de la DETR (cf. délibération du 15/12/2020). Afin de faire face à l'éventualité d'une réponse négative quant à la DETR pour certains projets, le maire proposé'y ajouter le financement du coût de l'étude de l'extension de la salle polyvalente (architecte M Claveyrolat) avec le Boost'Comm'une.

PNR - Label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé RICE»

Le maire fait lecture d'un courrier du PNR qui propose à la commune de s'engager dans la mesure de ses moyens à améliorer la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne.

Séance du 09 avril 2021

Vote des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti

Le maire présente un document de comparaison avec

les communes de Creuse Grand Sud. Il propose de maintenir le taux d'imposition à 11,1 % pour le bâti et 47,55 % pour le non bâti, identiques à ceux de 2020. Ces taux sont indexés sur une base fixée par les services de l'état qui augmente naturellement avec l'inflation.

Redevance France Télécom 2021

55,02€/km pour les lignes aériennes (22,51 km) et 41,26€/km pour les lignes souterraines (8,65 km) pour un total de 1595,39 € au profit de la commune

Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales FPIC

Suite au courrier de la présidente de Creuse Grand Sud CGS demandant le versement de l'intégralité du FPIC à la communauté de commune CGS pour 2021 et un versement systématique à partir de 2022, le maire demande au conseil municipal de se positionner. Après divers échanges, compte tenu des difficultés financières de notre COM COM et par solidarité, le conseil municipal décide de lui verser l'intégralité du FPIC 2021. Le conseil municipal ne souhaite pas s'engager sur un versement pérenne. A charge à CGS de faire annuellement une demande de versement du FPIC sachant que le conseil sera très vigilant quant aux moyens mis en œuvre par la COM COM pour redresser ses comptes étant donné l'impacte automatique sur nos recettes.

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Fonctionnement

Dépense :

Le budget a été préparé en amont par le maire, M. Ollier et V.Martin. JL Joslin et V. Martin détaillent certains chapitres pour plus de clarté. Le prévisionnel sur les dépenses 2021 se fait avec un tableau comparatif à l'année 2020. Comme l'an dernier, les charges de personnels représentent plus de la moitié des dépenses, la maintenance et l'entretien des bâtiments sont également des dépenses importantes, le prévisionnel des dépenses est de 364.486 €

Recettes :

Le maire rappelle que la commune profite des redevances sur les pylônes électriques non négligeables. Il y a eu moins de rentrée d'argent côté location avec un appartement non loué ainsi que la salle polyvalente à cause de la COVID. Le prévisionnel des recettes s'établit à 386.240 €. Le budget fonctionnement s'équilibre avec les excédents reportés 2020 et le virement vers la section d'investissement.



Au Conseil Municipal



Investissement

Dépenses :

Compte tenu des nombreux projets d'investissement (extension salle polyvalente, hangar communal, aire de jeux, achat broyeur d'accotement, voirie, trottoirs, entretien des bâtiments...), le prévisionnel des dépenses est de 255.973€

Recettes :

Les recettes comprennent entre autres les dotations d'état, la DETR, Boost'Comm'Une, FCTVA... Le budget d'investissement est équilibré par l'apport de la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Recettes :

Elles sont constituées de l'excédent reporté 2020 et des redevances pour un prévisionnel de 17.877€.

Dépenses :

Principalement constituées d'un virement à la section d'investissement pour anticiper les travaux si besoin. Il faut également ajouter les amortissements pour un équilibre budgétaire à 21.437€

Investissement

Recettes :

Comme l'an dernier, le conseil décide de ne pas abonder les recettes via une subvention du budget commune car il n'y pas de gros travaux en prévision pour 2021 et la volonté d'un budget assainissement autonome.

Dépenses :

Capacité de travaux de 23.122€ si besoin. Avec les amortissements reportés, l'équilibre budgétaire est de 26.592€

Dossiers Boost'Comm'Une

Le conseil décide d'ajouter 2 dossiers pouvant prétendre aux aides de Boost'Comm'Une (Conseil Départemental de la Creuse)

Travaux dans l'appartement communal

Ce dossier est suivi par M.Ollier qui a fait établir deux devis correspondant à la pose de papier peint, peinture, et réaménagement de l'espace entre la cuisine et la salle à manger

Devis : VIALANT LOGE : 9510,23 € TTC ou JARDY Laurent 14.860,54 TTC

Le conseil municipal choisit de retenir l'entreprise VIALANT LOGE.

Extension de la salle polyvalente

Le maire et les 3 adjoints ont reçu l'architecte M Claveyrolat concernant le projet d'extension de la salle polyvalente. Montant estimé : 272.880 €

Vente de terrain de section à M. Legout à Congres (Section ZC n° 144)

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour organiser une consultation auprès des habitants de Congres concernant cette vente. Il précise que la vente d'un terrain de section est possible uniquement si son but n'est uniquement une augmentation de patrimoine de l'intéressé(e). Ce n'est pas le cas pour ce terrain de section de 77 m² étant également entendu que M. Legout autorise un droit d'accès au camion qui livre le gaz propane à M. Lambert.

Séance du 25 mai 2021

Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales F.P.I.C

Par solidarité avec la communauté de communes Creuse Grand Sud (CGS) compte tenu de ses difficultés financières, le conseil municipal décide de lui reverser l'intégralité du FPIC 2021. Ce versement n'est pas reductible, à CGS de faire annuellement une demande de versement du FPIC sachant que le conseil sera très vigilant quant aux moyens mis en œuvre par la Com Com pour redresser ses comptes étant donné l'impact automatique sur les recettes de la commune.

Remplacement de la secrétaire de mairie - création de poste

Le maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe contractuel de 20h hebdomadaires à compter du lundi 26 juillet 2021. Il s'agit de remplacer notre secrétaire Sylvie Lauby qui fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre 2021 avec un tuilage de quelques semaines.

Remplacement d'un Adjoint technique - Déclaration de poste

Le maire propose la parution de la vacance du poste d'adjoint technique contractuel de 15h hebdomadaires annualisées à 19h sans publicité sur le site de la fonction publique territoriale pour un recrutement à compter du lundi 30 août 2021. Il s'agit de remplacer Mme M-C Kosubay qui ne renouvelle pas son contrat.



Au Conseil Municipal



Devis voirie

Eurovia : 40164.24 € Colas : 37753.58 €

Les devis sont présentés par M Ollier qui a comparé point par point les deux prestations. Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise Colas pour les travaux de cette année.

Voirie Communale : Montant des travaux TTC 25.080,00 €- Financés par D.E.T.R. 2021 40 % soit 8.360,00 € - Boost'Comm'Une 20% soit 4.180,00 € - Part Communale : 12.540,00 €

Travaux sur les trottoirs du Lotissement : Montant TTC 12.673,60 € Financés par Boost'Comm'Une 20 % soit 2.112,26 € Part communale : 10.561,34 €

Séance du 22 juin 2021

Devis broyeur d'accotement

Après avoir étudié plusieurs devis et avoir comparé les caractéristiques techniques des différents matériels proposés avec l'aide de M Morin, JM Rondier et M Ollier, le maire soumet au vote l'acceptation du devis de l'entreprise Dubranle (Pontarion) pour un montant de 6300 € HT (7560 € TTC)

L'entreprise Dubranle a prêté un broyeur d'accotement à la commune pour faire face à l'urgence du broyage des bas côtés qui a été retardée par la panne de l'épareuse.

Le maire remercie de vive voix les habitants de la commune dont Daniel Rougier, Jean Pierre Loulergue, Jean Michel Rondier, Gerard Bousat qui ont aidé au broyage.

Devis épareuse

Le devis des réparations de l'épareuse est de 11.105,00 € HT (13300 € TTC). Une épareuse neuve a un cout moyen de 35.000 € et 20.000 € pour un matériel reconditionné. Compte tenu d'une utilisation annuelle de 300 heures qui va diminuer suite à l'achat du broyeur d'accotement, le maire soumet au vote l'acceptation du devis des réparations.

Devis aire de Jeux

Après avoir consulté les professeures des écoles, le maire propose un mix des propositions des sociétés Proludic et Altrad et soumet au vote l'acceptation des devis pour un montant de 23482,50 € HT (7560 € TTC)

A noter que ce devis ne prend pas en compte la pose qui sera effectuée par les agents de la commune et

l'équipe municipale à l'automne.

Devis démoussage/grattage du logement communal

Devis de l'entreprise Audouze pour un montant de 2122,50 € HT (€ TTC)

Contrat Adjoint technique

Suite à la parution de ce poste à pourvoir, la mairie a reçu 5 candidatures. La commission de recrutement composée de JL Joslin, A Fenille, M Hebel et V Martin recevra les candidates pour un entretien le mardi 6 juillet. Le contrat de l'agent recruté commencera le lundi 31 août.

Contrat Aidé

Le contrat de Patrick Vendéoux prend fin le lundi 31 août. Le conseil étudie la possibilité d'un renouvellement pour 6 mois en accord avec l'agent ou de l'embauche d'un nouvel agent qui seront conditionnés par le maintien des aides de l'état à hauteur de 80 %. Les dates de début et de fin de contrat mais aussi des compétences de l'agent seront des facteurs déterminant à l'embauche.

Tarif social cantine

Le tarif de la cantine est aujourd'hui de 2,50€/repas (Saint Marc et Blessac). Suite au courrier de la préfecture de la possibilité d'une compensation par l'état de 3€/repas pour une facturation inférieure à 1€/repas aux familles, le maire expose les conditions de mise en place d'une nouvelle tarification qui permettrait à des familles de diminuer le coût de la cantine jusqu'à 200€/an. JL Joslin va prendre contact avec le maire de Blessac pour proposer cette aide aux familles des enfants qui fréquentent le RPI dès la rentrée de septembre. A noter que la mairie fera l'avance financière du reste à charge des repas car le remboursement se fait une fois par an avec un contrat de 3 ans. Le quotient familial CAF qui sert de référence aux ayants droits sera également à déterminer en lien avec l'existant localement (centre de loisirs...)

Prix de vente terrain sectionnaire « Congrès »

Les services des domaines ont chiffré ce terrain d'une surface de 77 m² à 2€/m² pour un total de 154 €. JL Joslin propose de fixer le prix du terrain à 160 €



A la découverte d'une auteure locale

Collection : Roman

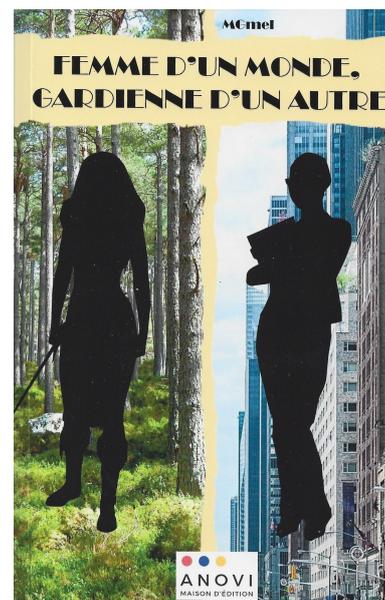
Ce roman mêlant fantastique et aventure retrace l'histoire d'une jeune femme, Alphéa, dynamique ayant de grandes valeurs humaines. Son ascension professionnelle, la conduit à quitter ses parents qu'elle affectionne tant ainsi que sa meilleure amie.

De là, commence son aventure où elle découvre son histoire, son passé. Elle qui vivait sur Terre se retrouve propulsée dans un autre monde qu'on lui demande de sauver...

MGmel (Muriel Germouty) est née dans le département de la Creuse et habite toujours à Farges. Elle est employée dans un Centre Hospitalier en tant que Cadre de santé.

Depuis sa plus tendre enfance, les livres lui ont permis de s'échapper de la vie à la campagne qui parfois n'était pas facile. Les livres ont toujours une grande place dans sa vie. Son esprit artistique se révèle aussi dans ses peintures abstraites et florales, ainsi que dans les bijoux qu'elle confectionne (pendentifs, bagues...)

A travers ce roman, elle souhaite apporter « évasion et espoir à tous »



Disponible sur Amazon, Fnac, et dans tout le réseau DILICOM, Tel : 01 87 25 00 75



La commune de Saint Marc a obtenu le label « villes et village étoilés avec 2 étoiles. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche de la préservation d'un ciel nocturne de qualité pour la faune et la flore et permet au PNR de candidater à la très sélecte Réserve Internationale du Ciel Etoilé RICE

La fibre arrivera sur notre commune entre fin 2021 et début 2022 selon sa position géographique, avec une commercialisation 6 mois plus tard.

Nous vous tiendrons informés lors d'une réunion d'information organisée pour les habitants.



Vérifiez votre éligibilité sur nathd.fr et raccordez-vous !

ADSL vs FIBRE	1 FICHER	1 ALBUM	1 FILM HD
<p>La fibre vient progressivement remplacer l'ADSL, qui s'appuie sur le réseau téléphonique.</p>	<p>de 50 Mo en 0,8 sec (ADSL 50 sec)</p>	<p>de 250 Mo en 4 sec (ADSL 4 min 16 sec)</p>	<p>de 5Go en 1 min 20 sec (ADSL 1h23)</p>

Tu as 18 ans !
Profite de 300€
pour découvrir la Culture
autour de chez toi

Tous les jeunes peuvent profiter du Pass Culture d'un montant de 300 € pendant l'année de leur 18 ans, dommage de s'en priver!
RDV sur l'application « Pass Culture »